

Chères Adhérentes, Chers Adhérents, Chers Responsables De Salle,

Suite aux dernières annonces du Gouvernement et après alignement avec la mairie, nous sommes désormais dans la possibilité d'ouvrir la salle aux adhérents à compter du **lundi 22 juin**. La salle sera ouverte en **créneaux libres uniquement**, les cours ne reprendront pas.

Cette réouverture doit se faire dans un cadre strict et un respect des règles sanitaires, basés sur les recommandations de la Fédération. Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des règles à appliquer dès la reprise et cela jusqu'à nouvel ordre.

Les RDS (Responsables De Salle) devront veiller à la bonne application de ces mesures, des contrôles de la municipalité pourront avoir lieu. **Le non-respect de ces règles entrainera une exclusion de la séance.**

1- Contrôle des flux et capacité d'accueil.

Le nombre de grimpeurs dans la salle est **limité à 20 personnes**, salle de difficulté et salle de bloc confondues.

Les adhérents devront **s'inscrire obligatoirement** via un lien **Doodle**, accessible depuis notre page internet <https://www.villennesescalade.fr/planning-de-la-salle/>, sans quoi l'accès à la salle sera refusé. Pensez- à vous désinscrire du Doodle en cas d'annulation !

En complément, chacun devra **émarger à son arrivée** à la salle. Les feuilles seront à placer dans la bannette dédiée à cet effet.

**⚠** Contrairement aux habitudes, **les RDS devront s'inscrire une semaine en avance**, il ne leur sera pas possible d'ouvrir un créneau « à la dernière minute ». Les adhérents auront donc une vue de l'ensemble des créneaux disponibles sur la semaine à venir (mise à jour faite durant le weekend pour la semaine à venir).

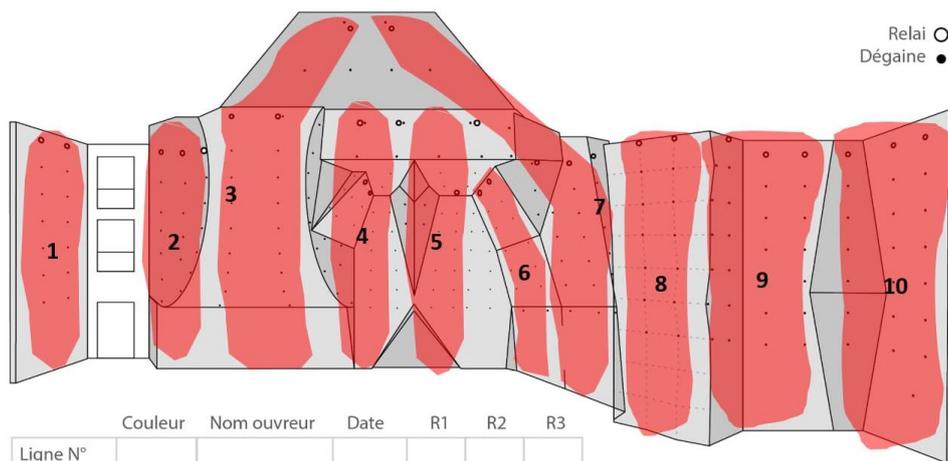
Les règles de distanciation doivent être appliquées, que ce soit lors des arrivées ou des départs, au sol ou sur les voies.

Nous restons sur un format de créneaux de 2h afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir revenir à la salle. Nous faisons donc appel à la bienveillance de chacun sur le respect de vos heures d'arrivée et de départ afin de ne léser personne.

Visiteurs interdits.

2- Zones de grimpe et gestion des EPI.

Afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir revenir à la salle nous avons mis en place des zones de grimpe illustrée ci-dessous. Un grimpeur devra toujours laisser à minima une ligne vide entre lui et un autre grimpeur.



Des **cordes en moulinettes** seront installées à demeure sur les zones 1, 2, 8, 9 et 10 ; avec deux mousquetons rétro-versés afin de limiter les manipulations de corde. Elles ne devront en aucun cas être retirées. Elles sont en priorité à destination des grimpeurs n'ayant pas de cordes pour la tête.

**⚠** Le **double contrôle assureur grimpeur** doit être maintenu !

**[Gestion RDS : en fin de séance, les mousquetons devront être désinfectés à l'aide du matériel mis à disposition.]**

Les autres zones seront les **zones en tête**. Une corde pourra être prêtée par binôme afin de grimper sur les zones 3, 4, 5, 6 et 7 (premier arrivé, premier servi). Après la séance les cordes utilisées pour la tête seront placées en décontamination pendant 72h.

**[Gestion RDS : dépose des cordes contaminées dans un sac vert, étiquetage du sac de la date du jour et isolement dans le local de rangement derrière la salle. Les cordes disponibles seront stockées derrière le bureau et données uniquement par le RDS responsable du créneau.]**

**⚠** Dans un premier temps, **seules 2 cordes seront prêtées par créneaux** par le club pour l'escalade en tête, **dans la mesure des stocks disponibles** (afin de prévoir un roulement sur l'ensemble des créneaux pendant 72h). Nous incitons fortement les **grimpeurs possédant une corde** de venir avec s'ils souhaitent grimper sur les dévers. Des cordes supplémentaires sont en commande.

La salle de bloc restera accessible pour les grimpeurs inscrits sur le créneau.

**L'accès à la terrasse est interdit** jusqu'à nouvel ordre.

*Cordes personnelles :*

- Celle-ci devra être utilisée uniquement par le binôme et ne pourra être prêtée.
- En cas de doute sur l'état de votre corde, n'hésitez pas à demander conseil auprès du responsable EPI.
- Celle-ci devra être suffisamment longue pour la progression sur le mur. Pensez à faire un nœud en bout de corde !

### 3- Le grimpeur et l'assureur.

Le grimpeur devra respecter les gestes barrières :



- **Désinfection des mains entre chaque voie** et à son entrée dans la salle.
- Privilégier la magnésie liquide et limiter la magnésie en boule uniquement à l'ascension dans les voies.
- Ports de gants interdits : il faut se nettoyer les mains au savon ou gel hydro alcoolique.

### Matériel, tenue vestimentaire et port du masque :

- Chaque grimpeur vient avec son matériel (baudrier, système d'assurage, magnésie liquide). **Aucun prêt de matériel.**
- Chaque grimpeur vient avec masque, gel hydro alcoolique, mouchoirs...
- Pas d'échange de matériel ou d'objet entre pratiquants pendant la séance (ou sans désinfection préalable)

- Les bouteilles d'eau, gourdes sont individuelles et marquées au nom du grimpeur.
- Les sacs des grimpeurs ne doivent pas être en contact les uns avec les autres.
- **Le port d'un t-shirt est obligatoire.**
- **Être pieds nus est interdit** dans les installations et à proximité des structures d'escalade (tapis, pied de voie...).
- Les grimpeurs viennent directement en tenue de sport propre.
- **Port du masque obligatoire** sauf pendant sa voie.

En cas de doute, n'hésitez pas à demander directement au RDS présent ou à nous contacter sur la boîte mail du club.

Veillez noter que nous nous réservons le droit d'apporter des modifications à ces règles en fonction de l'évolution de la situation. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et le respect de ces mesures.

Sportivement,

Le Club Villennes Escalade.

Adeline PREVOST  
Présidente

Jérémy DERUSSE  
Vice-Président

Lorine GUIOT  
Secrétaire

Carlos OCANA  
Trésorier

Pascal FLAMENT  
RDS et membre du Bureau

Christophe AMATO  
Gestion des EPI

Martin BATAILLE  
Consultant Santé